

# Tri'mestriel

Le magazine d'informations du  
sietrem.fr

Octobre 2026 #16



## LES BONS GESTES,

## S'APPRENNENT DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE !

+ d'infos en page 7



**Bien présenter  
ses bacs à la collecte - P. 5**



**Cap sur la réduction  
des déchets - P. 9**



**Modernisation du  
procédé de tri - P. 10**

# Préparer demain, agir dès aujourd'hui

**M**oderniser, anticiper, prévenir : les projets portés par le SIETREM répondent à une même volonté, celle de préparer l'avenir tout en faisant progresser le service public sur notre territoire.

Ces derniers mois en offrent une illustration concrète. Notre centre de tri a bénéficié d'importants travaux de modernisation. Doté de nouveaux équipements, il gagne en performance et en précision dans la séparation des emballages et des papiers, afin d'orienter davantage de matières vers les filières de recyclage.

Parallèlement, les premiers travaux liés à la future Unité de Valorisation Énergétique ont débuté. Ce projet majeur permettra de remplacer l'installation actuelle par un équipement de nouvelle génération, aux performances énergétiques et environnementales optimales. Pendant toute la durée du chantier, le traitement des ordures ménagères se poursuivra sans interruption.

Toutefois, avant de trier, traiter ou valoriser, la priorité reste d'éviter de produire des déchets. La prévention constitue le premier maillon de leur gestion et guide pleinement notre démarche. C'est dans cet esprit que le SIETREM élabore son Programme Local de Prévention

des Déchets Ménagers et Assimilés 2027-2032. Nourri notamment par les avis recueillis auprès des habitants, il fixera les orientations à suivre pour en réduire durablement les quantités générées.

Cette évolution repose aussi sur l'implication de chacun. Déploiement du tri des biodéchets, sensibilisation des plus jeunes, interventions en porte-à-porte au plus près des habitants, lancement du nouvel outil « Çavaoù ? » ... : autant de solutions concrètes déployées par le SIETREM pour vous accompagner et vous aider à adopter les bons gestes au quotidien.

Prévenir davantage, mieux trier et disposer d'équipements performants : c'est en combinant ces leviers que nous construirons un service public toujours plus efficace et responsable.

Je vous souhaite une excellente lecture ■



**Benoît BREYSSE**  
*Président du SIETREM*  
*Adjoint au Maire de Chelles*

**Réduire, trier, valoriser :  
c'est ensemble que  
nous ferons des déchets  
une véritable ressource  
pour notre territoire**

**Trimestriel** #16 - Octobre 2026

**Directeur de la publication :** Benoît BREYSSE  
**Pilotage, rédaction :** Service communication du SIETREM  
**Conception, réalisation :** Studio V.Graph  
**Crédits photos :** AIA Architectes, SIETREM, Freepik,  
Olivier Tichit  
**Impression :** Azurpartner. Impression sur papier recyclé

*Je ne jette pas, je trie.*

**sietrem.fr**

**info@sietrem.fr - 01 60 07 09 19**



## Dématisation

# Moins de papier, toujours autant d'infos !

Réduire les déchets, c'est aussi agir sur nos propres pratiques. Pour être en cohérence avec les actions de prévention qu'il porte au quotidien, le SIETREM fait évoluer la diffusion de ses publications en donnant désormais la priorité au numérique.

Le Tri-mestriel d'octobre sera donc le dernier numéro distribué systématiquement dans toutes les boîtes aux lettres du territoire. À partir de janvier 2027, le magazine sera à consulter prioritairement en ligne sur [sietrem.fr](http://sietrem.fr). Vous pourrez également le recevoir directement par mail en vous inscrivant sur le site [sietrem.fr](http://sietrem.fr). Pour ceux qui ont des difficultés d'accès à internet, il sera disponible en version papier à l'accueil de votre mairie ou pourra vous être adressé par voie postale (en s'inscrivant préalablement sur le site [sietrem.fr](http://sietrem.fr) ou par téléphone au 01 60 07 09 19).



Cette évolution s'accompagne de la création d'un nouveau support complémentaire : l'infolettre du SIETREM dont le premier numéro est paru en septembre. Elle vous permet de prendre connaissance, au fil de l'actualité, des informations pratiques, événements et nouveautés à ne pas manquer. Inscrivez-vous sur [sietrem.fr](http://sietrem.fr) pour la recevoir ■



## Semaine Européenne de la Réduction des Piles



## Piles au bon endroit !

Elles s'accumulent dans nos tiroirs alors qu'elles ont encore de la valeur ! Jusqu'à 80 % des matériaux contenus dans les piles et petites batteries peuvent être recyclés, puis réutilisés pour fabriquer de nouveaux objets. Pour inciter les habitants à adopter le bon réflexe, le SIETREM a participé à la Semaine Européenne du Recyclage des Piles (SERP). À cette occasion, deux stands de sensibilisation ont été proposés les 9 et 10 septembre au magasin E. Leclerc de Montévrain.

Une fois usagées, les piles et batteries ne doivent jamais être jetées avec les ordures ménagères ni dans le bac jaune. Direction les bornes dédiées disponibles notamment en magasin ou en déchetterie ! Organisée autour du 9 septembre, la SERP fait écho à la naissance de Luigi GALVANI, physicien italien dont les travaux sur l'électricité ont contribué aux découvertes à l'origine de l'invention de la pile ■



+ D'INFOS

Trouvez les points de collecte  
les plus proches de chez vous sur [ecosystem.eco](http://ecosystem.eco).

ecosystem



## Future UVE

# Le chantier prend forme

Le projet de réhabilitation complète de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) s'est concrétisé avec le lancement des travaux préparatoires qui ont débuté avant l'été. Ce chantier d'envergure permettra de remplacer l'installation actuelle par un équipement de nouvelle génération, plus performant sur les plans énergétique et environnemental. Tout a été pensé pour permettre la coactivité entre le chantier de la nouvelle usine et le fonctionnement de l'UVE actuelle. Le traitement des déchets se poursuivra ainsi sans interruption. Dans 6 ans environ, l'UVE pourra valoriser jusqu'à 215 000 tonnes d'ordures ménagères par an. Leur combustion permettra de produire localement 128 GWh d'électricité, soit l'équivalent de la consommation de 33 000 foyers, et 146 GWh de chaleur, permettant d'en chauffer environ 12 000.

### > Une maison du projet pour tout comprendre

Prochainement, une maison du projet sera installée à côté du siège du SIETREM. Maquettes, film, frise des travaux, panneaux d'exposition, présentation des métiers de l'UVE ou encore décryptage des idées reçues permettront de découvrir le projet et d'en comprendre les enjeux. Plus d'informations à venir sur [sietrem.fr](http://sietrem.fr) ■



## QUE CONTIENT RÉELLEMENT NOTRE POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES ?

Chaque habitant du territoire du SIETREM présente en moyenne 267 kg de déchets par an à la collecte des ordures ménagères. Pourtant, plus des 3/4 n'ont pas leur place dans le bac grenat ! Dans le détail, on y retrouve notamment :

**92 kg**  
d'emballages  
et de papiers

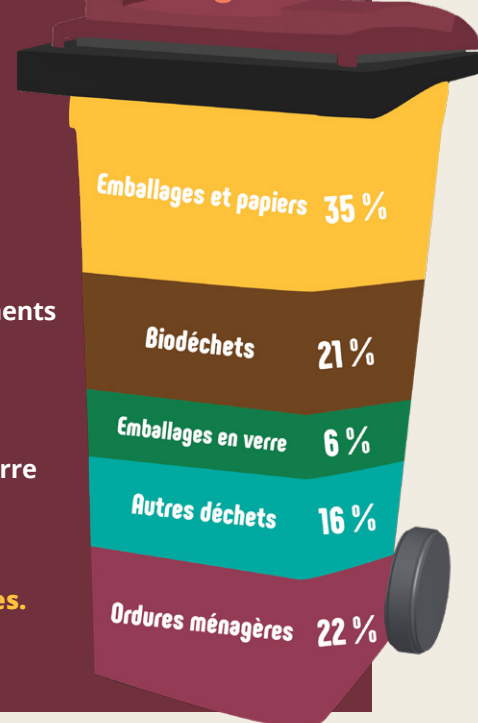
**57 kg**  
de biodéchets

**43 kg**  
d'autres déchets  
(textiles, déchets  
dangereux, jouets,  
Déchets d'Équipements  
Électriques et  
Électroniques...)

**15 kg**  
d'emballages en verre

**Seuls 60 kg  
correspondent  
réellement à des  
ordures ménagères.  
Intensifions nos  
efforts de tri !**

**267 kg/hab./an**



# BAC REFUSÉ : cherchez l'erreur !

## > Bien trier ses déchets

Chaque bac est réservé à un type de déchet précis. Un sac d'ordures ménagères qui serait placé dans la poubelle jaune entraînerait le refus de collecte du bac. De même, les gravats, les produits chimiques, électriques ou électroniques, les pièces automobiles, la terre végétale, les cartouches de protoxyde d'azote... n'ont pas leur place avec les ordures ménagères et doivent être orientés vers les filières adaptées pour qu'ils puissent être traités dans le respect de l'environnement.



**Autre règle à connaître : rien ne doit être laissé au sol**, tous les déchets sont à placer à l'intérieur des bacs. Ainsi, si votre poubelle jaune est correctement présentée mais que des cartons ou emballages sont déposés à côté, seul le contenu du bac sera collecté.

## > Bien présenter son bac, c'est essentiel !

Pour une collecte en journée, pensez à sortir votre conteneur la veille au soir, le plus tard possible, ou avant 5 h le jour du passage. Pour celles effectuées en soirée, présentez votre bac avant 18 h le jour même. Dans tous les cas, placez-le sur le trottoir, poignées orientées vers la route, afin de faciliter sa prise en charge par les équipages. **Veillez également à ce qu'il reste parfaitement accessible : un véhicule stationné devant une poubelle peut empêcher sa collecte.** À noter que seuls les bacs fournis par le SIETREM sont acceptés (tous les autres contenants ne seront pas vidés).

Un bac encore plein après le passage du camion ? Dans la plupart des cas, ce n'est pas un oubli du collecteur. Lorsque les consignes ne sont pas respectées ou que le contenant ne peut être manipulé en toute sécurité, les équipages ne le videront pas. Un adhésif « REFUS DE COLLECTE » est alors apposé sur la poubelle concernée.

POUR NE PLUS FAIRE D'ERREURS DE TRI, CONSULTEZ LES CONSIGNES ET UTILISEZ L'OUTIL « ÇA VA DÙ ? » SUR SIETREM.FR



De plus, si un stationnement gênant empêche l'accès du camion dans une rue, la collecte ne pourra pas se faire.

## > Que faire si mon bac est refusé ?

Avant la prochaine collecte, retirez les éléments non conformes. En cas de doute pour trier les déchets, contactez l'INFO SIETREM au 01 60 07 09 19.

## > Et si mon bac est cassé ?

Couvercle endommagé, roue manquante, cuve fissurée... N'attendez pas qu'il devienne inutilisable ! Trop abîmé, il peut présenter un risque lors de sa manipulation et ne plus pouvoir être pris en charge par les équipages. Sa réparation ou son remplacement est gratuit : faites-en la demande sur [sietrem.fr](http://sietrem.fr) ou auprès de l'INFO SIETREM ■



## Coupe du monde de canoë-kayak

# Le SIETREM surfe sur la vague du tri

**D**u 3 au 6 septembre, le SIETREM était présent à une étape de la Coupe du monde de canoë-kayak, au Stade nautique olympique de Vaires-sur-Marne, pour sensibiliser les visiteurs à la prévention et au tri des déchets.

Les 2 premiers jours, les agents ont accueilli les écoles du territoire et des environs. Le week-end, les animations se sont poursuivies auprès du grand public. Au total, 336 personnes ont été sensibilisées par le syndicat pendant les quatre jours.

### > Des points de collecte pour faciliter le tri

En partenariat avec la Fédération Française de canoë-kayak, le SIETREM a installé des points de collecte permettant aux visiteurs de bien trier leurs déchets. Une signalétique spécifique et réutilisable a été créée pour faciliter le geste de tri lors de cet événement et des prochaines manifestations ■



## Sensibilisation scolaire

# Défis « Ma petite planète »

Du 16 novembre au 7 décembre, le SIETREM s'associera au challenge « Ma Petite Planète » pour sensibiliser les élèves aux gestes éco-responsables. Pendant trois semaines, les classes participantes sont invitées à relever différents défis autour de la réduction des déchets, du tri et de la préservation des ressources naturelles. Le SIETREM proposera aux volontaires d'organiser au choix une foire gratuite de livres jeunesse, pour favoriser le réemploi, et/ou un goûter zéro déchet, pour apprendre à limiter l'utilisation d'emballages et à ne pas gaspiller de nourriture.

Courant octobre, les écoles du territoire recevront les modalités de participation ■



# Les super-héros du tri entrent en action

**E**n route pour l'aventure ! Une nouvelle bande dessinée pédagogique fait son entrée dans les classes de cycle 3 des écoles du territoire du SIETREM. « En route pour bien gérer tes déchets » est le nom de ce livret que les éco-agents du syndicat distribueront toute l'année aux enfants lors des sensibilisations scolaires.



Au menu : une BD pleine de peps, où une bande de jeunes héros pourchasse le gaspillage à grand renfort de tri malin et de gestes futés. Réduire ses déchets, réemployer plutôt que jeter, dire stop au gaspillage alimentaire, composter... les enfants apprennent tout ça en s'amusant ! Les apprentis éco-citoyens plongent également dans les coulisses du centre de tri, de l'Unité de Valorisation Énergétique et des déchetteries du territoire.

Et ce n'est pas tout : le livret comporte des jeux et des tutos qui plairont à toute la famille !

Un livret malin, drôle et plein d'astuces pour faire grandir les super-héros du tri de demain ■

## LES DÉCHETS, UN VRAI JEU D'ENFANTS !

Le SIETREM propose aux structures qui accueillent du jeune public, différentes actions adaptées aux 5-20 ans.

Compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire, tri, recyclage, consommation responsable... les thématiques sont abordées de manière pédagogique, ludique et participative : jeux, ateliers, escape game, fresque des déchets ou encore visite du centre de tri. Enseignants, animateurs, équipes éducatives : découvrez le livret dans lequel toutes ces animations sont présentées et trouvez celles qui correspondront le mieux à votre structure, en fonction de l'âge des enfants.

Document disponible sur le site [sietrem.fr](http://sietrem.fr), rubrique « Les supports de communication » ■



## Biodéchets

# De nouveaux dispositifs arrivent à Courtry



Dans le cadre de la loi AGEC qui prévoit le tri à la source des biodéchets, le SIETREM poursuit l'installation d'équipements dédiés sur son territoire.

Après plusieurs villes déjà équipées, c'est désormais au tour de la commune de Courtry. Depuis le 9 octobre, 10 bornes d'apport volontaire et 4 sites de compostage partagé sont à la disposition des habitants. Ces équipements facilitent le tri des déchets alimentaires au plus près des foyers et contribuent ainsi à réduire la quantité d'ordures ménagères. Riches en matière organique, ces déchets peuvent notamment être transformés en compost ou en biogaz plutôt que d'être incinérés.

Les Courtrysiens qui souhaitent disposer d'un bioseau peuvent en faire la demande auprès des services techniques de la ville.

### > Le maillage se poursuit

Le SIETREM a également sollicité les communes qui ne bénéficient pas encore de ces dispositifs. Des échanges sont en cours pour identifier les modalités les plus adaptées à chacune afin d'étendre progressivement le tri des biodéchets à l'ensemble du territoire.



+ D'INFOS

Retrouvez les sites de compostage partagé et les bornes d'apport volontaire du territoire sur [sietrem.fr](http://sietrem.fr).



## Une enquête terrain à Montfermeil

À l'automne, le SIETREM mènera une enquête auprès des habitants du quartier Franceville à Montfermeil afin d'échanger sur leurs habitudes en matière de gestion des biodéchets (utilisation des solutions proposées, difficultés rencontrées, attentes particulières...).

L'objectif est de mieux comprendre les pratiques au quotidien et d'identifier les éventuels freins à l'utilisation des dispositifs existants. Les enseignements recueillis permettront, si nécessaire, d'adapter leur organisation afin qu'ils répondent au mieux aux besoins des habitants ■





À vos agendas !



# SERD : le plein d'idées, pas de déchets !

À l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) 2026, le SIETREM s'associe à la Maison de la Nature de Ferrières-en-Brie pour proposer aux habitants un programme placé sous le signe de la récup', du réemploi et de la découverte.

**Au programme :** un atelier autour du thé, du café, de tisanes et autres boissons originales, ainsi qu'une présentation des plantes qui peuvent naturellement apporter une saveur sucrée. Les visiteurs pourront également participer à une gratifieria de jouets, donner une seconde vie aux objets grâce à un atelier de réparation, ou encore créer des décorations à partir de chutes de tissus.

Et pour réfléchir à notre façon de consommer tout en s'amusant, un escape game autour de l'empreinte écologique de nos vêtements viendra compléter cette journée. **Rendez-vous le samedi 21 novembre de 10h à 18h à la maison de la nature - 3 allée du Château d'eau, 77164 Ferrières-en-Brie.**



PLPDMA 2027-2032

## La réduction des déchets, un défi collectif



Le SIETREM prépare le prochain Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Celui-ci a pour objectif de définir les actions à mener qui permettront de réduire la quantité de déchets produite sur le territoire.

Pour mieux connaître les habitudes, les pratiques et les attentes des habitants, des enquêtes de terrain ont été réalisées avant l'été, complétées par un sondage en ligne en septembre. Les avis recueillis alimentent désormais les réflexions de groupes de travail réunissant notamment élus et acteurs du territoire. Le futur programme intégrera l'objectif réglementaire national de réduire les déchets ménagers et assimilés de 36 kg par habitant entre 2024 et 2030, soit 6 kg par an ■

Centre de tri

Cofinancé par  
l'Union européenneRégion  
Île-de-France

# Plus de technologie pour mieux recycler

**D**urant l'été 2026, le SIETREM a réalisé d'importants travaux de modernisation de son centre de tri afin d'en améliorer les performances et d'optimiser la qualité du tri. Grâce à des équipements de dernière génération, intégrant notamment l'intelligence artificielle, le site peut désormais traiter 10 tonnes de matières par heure, contre 7,5 tonnes auparavant.

Les nouvelles technologies installées identifient plus précisément les différents matériaux et facilitent leur séparation. Cela permet d'orienter davantage de matières vers les filières de recyclage et de réduire le volume des refus.



Si la capacité réglementaire du centre de tri reste fixée à 25 000 tonnes par an, sa modernisation permet désormais d'absorber ce volume avec une efficacité accrue et de valoriser jusqu'à 25 % de matières supplémentaires.

## > Un projet soutenu par des partenaires

Cette modernisation représente un investissement financier important pour lequel le SIETREM a bénéficié d'un financement de **2 213 000 € environ du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)**, dans le cadre d'un appel à projets porté par la Région Île-de-France. Cette aide représente environ 35 % du coût prévisionnel des travaux. A noter que **CITEO**, l'éco-organisme dédié aux emballages et aux papiers, contribue également au financement du projet à hauteur **d'1 million d'euros** ■

CITEO



DE GAUCHE À DROITE : CHRISTOPHE BERNAD, PRÉSIDENT ET FONDATEUR DE L'ASSEMBLER NÉOS ET FRANK BARTH, VICE-PRÉSIDENT DU SIETREM CHARGÉ DU TRI ET DU RECYCLAGE DES EMBALLAGES

Dans le cadre de ce chantier, Frank BARTH, vice-président chargé du tri et du recyclage des emballages, accompagné de techniciens du SIETREM, s'est rendu à Crissey, en Bourgogne, dans les ateliers de Néos.

C'est sur ce site qu'ont été intégralement assemblés les nouveaux convoyeurs destinés au centre de tri, témoignant d'un savoir-faire 100 % français. La délégation a assisté à une étape symbolique du projet : le serrage du dernier boulon du dernier convoyeur, avant son expédition vers Saint-Thibault-des-Vignes et son installation ■



Sensibilisation aux gestes de tri

# Une erreur de tri n'est jamais sans risque

Le non-respect des consignes de tri n'est pas sans conséquence. Incendies, blessures, machines endommagées ou interventions dangereuses : certains déchets déposés par erreur dans le bac jaune peuvent mettre en danger les agents et perturber le fonctionnement du centre de tri. Face à ces risques, le SIETREM lance une nouvelle campagne de sensibilisation pour rappeler l'importance du bon geste.

Piles, batteries, cigarettes électroniques, seringues, vêtements, couteaux, parapluies ou encore tuyaux d'arrosage sont très régulièrement retrouvés parmi les emballages et les papiers. Autant d'intrus qui n'ont rien à faire dans le bac jaune et qui peuvent avoir de lourdes conséquences : coupures, piqûres, blocages des équipements ou départs de feu.

Le SIETREM en a déjà fait l'expérience : en 2019, son précédent centre de tri a été ravagé par un incendie, probablement provoqué par une batterie jetée dans un bac jaune. Un mauvais geste peut ainsi mettre en danger les professionnels, endommager lourdement les installations et perturber le service.

Pour rendre cette réalité concrète, les affiches mettent en scène les agents qui travaillent quotidiennement sur le site, aux côtés d'objets susceptibles de les exposer à un risque. Une façon d'incarner le

message et de rappeler que derrière nos bacs, des femmes et des hommes assurent chaque jour la collecte et le tri. Un grand merci aux personnels qui ont accepté de se prêter au jeu pour cette campagne !



SIETREM

sietrem.fr info@sietrem.fr - 01 60 07 09 19



Sepur  
CITEO

**Pour les protéger, chacun peut agir à son niveau :** avant de déposer un objet dans le bac jaune, vérifiez qu'il s'agit bien d'un emballage ou d'un papier. En cas de doute, consultez l'outil « Çavaoù ? » sur [sietrem.fr](http://sietrem.fr).

Spots radio, affichage sur le mobilier urbain, stands événementiels, vidéo sur les réseaux sociaux... Cette campagne multicanal, également relayée par les communes du territoire, sera déployée tout au long du dernier trimestre 2026 ■

# STOP AUX ERREURS DE TRI !

Cette pile, cette batterie et cette cigarette électronique retrouvées par Azouaou **ont failli exploser et causer un incendie** au centre de tri.

*Ces déchets sont à déposer dans un point de collecte dédié.*

**Votre geste a des conséquences, pensez à la sécurité des personnels !**

**DANS LE BAC JAUNE, SEULS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SONT ACCEPTÉS.**



[sietrem.fr](http://sietrem.fr)

[info@sietrem.fr](mailto:info@sietrem.fr) - 01 60 07 09 19



**Sepur**  
CITEO